



Déclaration intersyndicale FO - FSU- SNALC - Unsa Education CSA-D du 7 mars 2025

Monsieur l'inspecteur d'académie,

Mesdames et messieurs les membres du CSA-D,

Chose inédite et hautement symbolique en CSA-D dans le département du Pas de Calais, c'est une déclaration liminaire intersyndicale, regroupant FO, la FSU, le SNALC et l'Unsa Education, qui vous est présentée ce jour.

Après avoir pris connaissance lors du GT « préparation de la rentrée 2025 » du 3 février de mesures que vous souhaitez mettre en œuvre, nos quatre organisations et fédérations syndicales, portant la même analyse et les mêmes revendications sur les points que vous aviez abordés, ont décidé de refuser le calendrier restreint, d'informer la profession que nous représentons des mesures qui nous avaient été présentées, et de porter de manière commune la voix unanime de l'ensemble des personnels, professeur.es des écoles.

En effet, Monsieur le Directeur académique, il n'est pas concevable d'entendre l'administration mettre en avant et répéter l'importance du dialogue social, lorsque le lundi 3 février, vous annoncez à la fois la fin des missions des BDFC, le profilage des directions à 9 classes et plus, la fin du maintien provisoire des décharges de direction en cas de fermetures de classes, ainsi que l'obligation de formuler quatre vœux MOB pour les personnels qui seront dans l'obligation de participer au mouvement.

Nos quatre organisations et fédérations syndicales s'y opposent fortement.

Moins de 2 jours après ce GT de présentation, malgré l'opposition unanime de l'ensemble de nos organisations, deux appels à candidatures de direction profilées sont arrivées sur les boîtes I-prof du département. Etrange coïncidence... Nous avons le sentiment que cette réunion planifiée en urgence a eu lieu pour donner illusion que des évolutions avaient eu lieu mais ce n'est pas le cas. Le projet n'a pas évolué malgré un refus unanime.

Sommes- nous dans le cadre du dialogue social lorsque vous faites le choix de supprimer les 60 postes de BDFC du département ? Cette décision sème le trouble sur l'intérêt que porte l'administration à la formation continue des enseignant.es. Cette mesure brutale et inattendue pour les collègues ne leur permettra pas, si elle est actée,

de prendre le temps de se projeter dans une possible réorientation, car il est à noter qu'aucun poste équivalent ne pourra leur être proposé lors du mouvement qui débutera dans quelques semaines. Elle modifiera également profondément les conditions de travail de ces personnels qui n'ont rien demandé, dans le contexte d'un mouvement complètement bloqué sur certains secteurs.

Nous vous avons officiellement demandé lors du groupe de travail du lundi 24 février et lors de l'audience intersyndicale du mardi 4 mars d'abandonner ce projet de suppression. Nous attendons aujourd'hui votre arbitrage et nous verrons si le dialogue social, auquel vous dites être attaché, est un vain mot, ou pas. Sachant de plus, qu'une telle décision reste neutre en termes de moyens rendus.

S'ajoute au projet de suppression des postes de BDFC, le projet global de carte scolaire prévoyant la fermeture de 147 classes, pour seulement 10 propositions d'ouvertures définitives. Si la suppression des 59 postes dans le département n'est pas le fait de votre décision, le choix politique de fermer autant de classes relève de votre responsabilité. Nous espérons durant ce CSA-D, toujours dans le cadre du dialogue social et de la bienveillance à l'égard des personnels dont vous nous dites faire preuve, que vous nous annoncerez la révision de l'ensemble des mesures de fermetures portée à votre attention par les organisations syndicales.

Ces fermetures ne concernent pas qu'une structure qui serait gérée de manière purement administrative, régie par la politique du chiffre. Une école est une institution républicaine, un lieu de vie, un bagage commun que partage l'ensemble de la population qui vit en France. Elle est le cœur d'un quartier, d'un village, d'une ville. Elle est l'un des seuls lieux où se croise l'ensemble de la population, enfants, parents, élu.es, issus de tous les milieux sociaux. La population, les parents d'élèves, portent une grande confiance en notre école républicaine, publique et laïque, qui se doit de former de futur.es citoyens et citoyennes éclairé.es, émancipé.es, porteurs et porteuses d'un avenir, et ce dans un des départements les plus pauvres de France, qui compte 3 fois plus d'élèves en situation de handicap et plus de 8000 enfants dépendant de l'aide sociale à l'enfance.

Lors d'une instance, Madame la Rectrice a signalé une hausse très significative des demandes de protection fonctionnelle. Nos élu.es en F3SCT nous signalent un nombre exponentiel de fiches que leur remontent des personnels. Est-ce que la réponse à apporter à la fois aux élèves, aux familles et aux personnels ne serait pas plutôt d'améliorer les conditions de travail et d'apprentissage en conservant ces classes ?

Toutes ces fermetures, si elles étaient actées, mettraient à mal les valeurs et les enjeux hautement importants que porte notre Ecole de la République, publique, laïque et gratuite.

Ce n'est pas non plus la mise en place expérimentale des PAS qui résoudra les problèmes d'inclusion que vivent au quotidien les professeur.es des écoles et les AESH. Ce sont de moyens humains et de structures spécialisées dont les équipes ont besoin, pas d'un pôle où les questions seront gérées de manière bureaucratique, hors sol et ce sur un secteur géographique très étendu. 7 PAS seraient expérimentés dans le bassin

minier, sans moyens alloués : nous vous demandons l'abandon de ce projet, qui ne revêt aucun caractère obligatoire, le Pas de Calais ne faisant pas partie des 4 départements retenus au niveau national pour les expérimenter.

De même, tout profilage de postes va à l'encontre de ce dont ont besoin les équipes dans les écoles : travailler en confiance et en sérénité, au sein d'un collectif, est le gage d'un climat propice à la réussite des élèves. Les cooptations par la hiérarchie induites par le profilage des postes, l'absence de critères objectifs pour les attribuer serait catastrophique pour les collectifs enseignants. Avec de telles mesures, comment ne pas renforcer le sentiment d'injustice et fragiliser encore davantage la confiance de toute la profession envers l'institution ?

Monsieur le directeur académique, le projet de carte scolaire s'oriente à l'encontre des besoins de l'ensemble des personnels en matière de conditions de travail des personnels et de l'ensemble des élèves en matière de conditions d'apprentissage.

Informar les organisations syndicales lors d'un groupe de travail et les mettre devant les faits accomplis ne relève pas du dialogue social. Vous nous avez garanti durant l'audience du 4 mars de l'écoute et de la bienveillance que vous portez à l'ensemble des personnels. C'est pourquoi l'intersyndicale vous demande officiellement d'entendre les revendications et le mal-être grandissant des personnels, et de revenir sur l'ensemble des points que nous venons de vous soumettre.

Nous vous annonçons que l'intersyndicale élargie et académique appelle au rassemblement dès ce mercredi 12 mars, dans le Nord et le Pas de Calais, pour tous les personnels du premier et du second degré.

Nous souhaitons malgré tout ce qui a été évoqué précédemment, remercier les services qui ont fait au mieux avec les moyens et les consignes qui leur avaient été données.

Nous vous remercions pour votre attention.